

Suivi de la mise en œuvre du protocole d’intervention 2026					
Date de mise à jour : 09 février 2026					
 PRÉFÈTE DE LA RÉGION AUVERGNE- RHÔNE-ALPES PRÉFÈTE COORDONNATRICE SUR LE LOUP Liberté Egalité Fraternité	Plafond autorisé pour l’année 2026 (1)	Nombre de loups détruits illégalement (A)	Nombre de loups détruits légalement (B)	Nombre de loups décomptés du plafond 2026 (A+B)	
	205	2	3	5	

Région	Département (2)	Nombre d’arrêtés de tirs de défense simple en vigueur (3)	Nombre d’arrêtés de tirs de défense renforcée en vigueur (3)	Nombre d’arrêtés de tirs de prélèvement en vigueur	Nombre de loups détruits légalement
		TDS	TDR	TP	
Auvergne-Rhône-Alpes	Ain	1	0	0	2
	Allier	0	0	0	
	Ardèche	29	0	0	
	Cantal	20	0	0	
	Drôme	209	1	0	
	Haute-Loire	2	0	0	
	Haute-Savoie	215	0	0	
	Isère	273	5	0	
	Loire	0	0	0	
	Puy-de-Dôme	0	0	0	
	Rhône	0	0	0	
	Savoie	287	1	0	
Bourgogne-Franche-Comté	Côte-d'Or	4	0	0	
	Doubs	37	0	0	
	Haute-Saône	0	0	0	
	Jura	9	0	0	
	Nièvre	32	2	0	
	Saône-et-Loire	12	0	0	
	Territoire-de-Belfort	0	0	0	
	Yonne	0	0	0	
Bretagne	Finistère	0	0	0	
	Morbihan	0	0	0	
Centre-Val de Loire	Cher	0	0	0	
	Loiret			0	
Grand Est	Ardennes	2	0	0	
	Aube	0	0	0	
	Bas-Rhin	0	0	0	
	Haut-Rhin			0	
	Haute-Marne	14	0	0	
	Meurthe-et-Moselle			0	
	Meuse	3	0	0	
	Moselle	0	0	0	
	Vosges	1	0	0	
Hauts-de-France	Aisne			0	
Normandie	Calvados	0	0	0	
Nouvelle-Aquitaine	Charente-Maritime			0	
	Corrèze	31	0	0	
	Creuse	5	0	0	
	Gironde	0	0	0	
	Haute-Vienne	1	0	0	
	Pyrénées-Atlantiques	15	0	0	
	Vienne	0	0	0	
Occitanie	Aude			0	
	Aveyron	56	1	0	
	Gard	28	0	0	
	Haute-Garonne	0	0	0	
	Hautes-Pyrénées	2	0	0	
	Hérault	20	0	0	
	Lot	1	0	0	
	Lozère	160	0	0	
	Pyrénées-Orientales			0	
	Tarn			0	
Pays de la Loire	Maine-et-Loire	0	0	0	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Alpes-de-Haute-Provence	613	10	0	1
	Alpes-Maritimes	179	26	0	
	Bouches-du-Rhône			0	
	Hautes-Alpes	583	7	0	
	Var	116	1	0	
	Vaucluse	23	0	0	
Total		2996 TDS	54 TDR	-	3
Loups ayant fait l'objet d'un acte de destruction illégale – enquête judiciaire en cours		-			2

(1) - Arrêté du 23 octobre 2020 fixant le nombre maximum de spécimens de loups (Canis lupus) dont la destruction pourra être autorisée chaque année

(2) – Départements avec au moins un dommage indemnisé en 2023 et/ou 2024

(3) – Données réactualisées entre le 27 juillet et le 10 septembre 2025 sujettes à variation après publication.
Les cellules vides indiquent une donnée non communiquée.